

# APPEL À CANDIDATURES

# RECHERCHE DOTORALE

# CIFRE EN ARCHITECTURE

Laboratoire ATE (Architecture Territoire Environnement)  
École nationale supérieure d'architecture de Normandie

## THÈME DE RECHERCHE

**Conditions d'habitabilité du littoral normand :  
urbanisme, santé et changement climatique.  
Villerville (côte Fleurie) et Yport (côte  
d'Albâtre).**



## STRUCTURES D'ACCUEIL

**Laboratoire de recherche ATE (ENSA Normandie)  
École doctorale 556 (Normandie Université)**

Le laboratoire de recherche ATE, au sein de l'ENSA Normandie, est une unité de recherche habilitée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Ministère de la Culture.

Le laboratoire ATE est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui interroge l'architecture, le territoire et l'environnement à travers des approches complémentaires. Les mots-clés qui en composent le titre ont en commun de renvoyer à la fois à des échelles d'analyse et à des objets d'expérimentation.

Les compétences et les actions de recherche au sein d'ATE se répartissent entre quatre axes thématiques, en lien avec l'organisation des actions de recherche de l'ENSA Normandie :

- AXE 1 : ARCHE – « Architecture, environnement et cultures constructives »
- AXE 2 : Création – « Dispositifs du sensible »
- AXE 3 : URRbs – « Urbanités et ruralités résilientes »
- AXE 4 : Médiations – « Culture, savoirs, médiations de l'architecture »

Plus d'information sur le laboratoire ATE :  
<https://ensa-normandie.fr/recherche/>

## CALENDRIER

Ouverture de l'appel à  
candidatures :  
**15 avril 2023**

Dépôt des candidatures :  
**21 mai 2023**

Dépôt du dossier de candidature  
(projet de thèse) à l'ANRT :  
**1<sup>er</sup> juillet 2023**

Démarrage de la thèse :  
**début novembre 2023**, après  
signature de la convention avec  
l'ANRT

## ***Entreprise VE2A, Rouen***

**VE2A - Villes et Architectures en Ateliers**, est une agence transdisciplinaire dédiée à l'architecture, à l'urbanisme et à l'attractivité territoriale. Elle accompagne les maîtres d'ouvrages, publics ou privés, de la définition de projets de territoires jusqu'à la maîtrise d'œuvre urbaine et architecturale en passant par la stimulation de l'intelligence collective. Son leitmotiv : réveiller, valoriser et se réapproprier les cadres de vies et les manières d'Habiter ensemble pour construire un monde plus responsable

Notre raison d'être : Ensemble, expérimenter l'urbanisme, l'architecture et l'aménagement des territoires pour provoquer un futur désirable

Être conscients de notre impact et devenir chaque jour plus responsable.

De la planification à la conception opérationnelle en passant par la programmation, l'évaluation de la faisabilité technique, environnementale, économique, financière et juridique des projets, VE2A travaille sur toutes les échelles de projets d'urbanisme, d'aménagement d'espaces publics et d'architecture pour être utile au Monde. Notre équipe transgénérationnelle, composée d'une vingtaine de consultants pluridisciplinaires et multiscalaires, est rattachée à trois agences : Normandie (Rouen 76 / Villerville 14) - Paris - La Réunion, qui nous permet de répondre à cet objectif à la fois ambitieux et tellement passionnant et stimulant.

Nous souhaitons affirmer notre ambition d'être utile au monde et sommes convaincus que les finalités lucratives et d'ordres environnementales ou sociales peuvent être compatibles. C'est pourquoi nous sommes devenus la première entreprise à missions dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme en France.

De notre point de vue, il est important d'acter que la prise en compte des enjeux et impacts environnementaux, sociaux, économiques et éthiques de nos activités constituent la base de notre socle commun.

VE2A c'est : 4 pôles métiers et un laboratoire d'Innovations

- Pôle projet urbain et politique publique
- Pôle planification et stratégies territoriales et environnementales
- Pôle Architecture
- Pôle Concertation, communication et urbanisme transitoire
- VE2ALab

# ÉLÉMENTS DE CADRAGES DU PROJET

## **Objet et contexte**

La manifestation des multiples crises, à la fois structurelles et conjoncturelles d'ordre économique, social et écologique dans le contexte français, ont conduit à une prise de conscience par les acteurs publics et privés de la nécessité d'une gestion intégrée des ressources à différentes échelles, et plus particulièrement au niveau local.

Les questions relatives à la santé comme un état de bien-être général - à la fois physique, mental et social (OMS) des habitants - ont motivé l'offre de la présente recherche sur l'évolution du cadre et de la qualité de vie des communes littorales normandes. Ces territoires, souvent hautement urbanisés, tendent à maintenir un équilibre entre la protection des milieux physiques et le développement touristique. D'une part, ils sont de plus en plus affectés par les effets du changement climatique - la diffusion des nombreuses études montrant leur vulnérabilité face à l'élévation du niveau de la mer en témoigne -, mais d'autre part, on méconnaît toujours la manière dont les collectivités se saisissent réellement de ces études et dont les habitants des zones côtières changent de perception des risques d'inondation et de submersion.

L'infléchissement supposé des dynamiques spatiales jusqu'alors observées dans ces communes littorales se constitue donc en enjeu scientifique et opérationnel : la propension des politiques publiques de garantir une qualité de l'environnement bâti et une contribution des aménités, demeure. Il appelle à la construction d'une approche interdisciplinaire adaptée à l'appréhension des phénomènes localisés, au croisement des savoirs et savoir-faire de l'architecture, de l'urbanisme et de la géographie du littoral normand. Après avoir proposé une synthèse de la littérature critique, le (la) doctorant(e) sera amené(e) à travailler de façon privilégiée avec des sources telles que les études territoriales et paysagères, les inventaires (historique de sites et patrimoine), ainsi que les documents d'urbanisme en cours, les archives des permis de construire et les documents d'orientation des politiques publiques locales.

## **Problématique**

La recherche procédera à l'analyse de la relation entre urbanisme, santé et changement climatique sur le territoire de deux communes littorales normandes identifiées comme démonstratrices potentielles des différentes formes de la transition écologique. L'objectif scientifique consiste à élaborer un diagnostic sur les effets de l'évolution de la qualité de l'environnement bâti par rapport aux bien-être des personnes (habitants et touristes) dans le temps long de recomposition des territoires locaux. Ces effets, portant notamment sur l'accessibilité géographique et l'activité des loisirs, pourraient être saisis à travers l'impact des opérations successives (projets architecturaux, urbains et paysagers réalisés sur le terme court et moyen) par rapport au risque d'inondation et de submersion. Les résultats obtenus peuvent rejoindre l'objectif opérationnel, c'est-à-dire constituer des outils d'aide à la décision pour les acteurs de la planification territoriale, et des supports de communication

## **Mots clés :**

*urbanisation*

*urbanisme*

*habitat*

*santé*

*bien-être*

*qualité de vie*

*identité*

*changement climatique*

*montée des eaux*

*littoral normand*

et de démonstration à destination des populations concernées (le but étant de susciter une évolution dans les pratiques et les comportements face aux risques ciblés).

### **Terrain d'étude**

La recherche se concentrera sur le territoire de deux communes normandes : Villerville sur la côte Fleurie et Yport sur la côte d'Albâtre. Les particularités physiques de chaque côte, sont à prendre en compte au même titre que la progression de l'urbanisation, car les situations géographiques diffèrent avec le temps de manière significative.

Au présent, la première des deux villes « se tourne » sur sa plage en contrebas d'une falaise, tandis que la deuxième occupe une vallée qui « rejoint » la mer au moyen d'une plage protégée, bien qu'érodée, entre deux hautes falaises. Si l'érosion marine a été généralement réduite sur certaines périodes d'urbanisation du littoral grâce aux ouvrages de défense contre la houle (enrochements, digues, etc.), ces mêmes ouvrages se sont montrés depuis relativement limités en termes d'efficacité opérationnelle. Avec l'élévation du *niveau de la mer*, les risques d'inondation, d'érosion et d'effondrement des falaises sur la *côte normande* n'auront fait qu'augmenter. La résilience de ces territoires alors, à la fois comme lieux de vie au quotidien des habitants qui y résident, mais aussi comme stations balnéaires, mérite d'être étudiée.

Cela est d'autant plus important que les deux communes développent une fonction de centralité pour les territoires alentour en fournissant les services les plus courants (une palette certes limitée, mais couvrant une large part de ceux plus souvent utilisés) ; elles représentent des pôles d'appui des territoires ruraux. Le parc de logements sociaux y est relativement développé alors qu'ils sont quasiment absents dans les autres communes rurales ; la présence des résidences principales est moindre et la vacance des logements fréquente. A noter que à Villerville comme à Yport le 52 % des résidences principales sont construites avant 1919.

La morphologie de ces villes touristiques dénote avec une diffusion de la maison individuelle qui rejoint le littoral et de maisons de ville. La rareté des immeubles collectifs témoigne du caractère spécifique des espaces bâtis le long de la côte. Sur le plan démographique, la décroissance observée entre 2008 et 2013 continue pour Villerville et Yport (2013-2020). Les nouveaux habitants sont pour la plupart des retraités et des préretraités qui affectionnent le cadre de vie proposé. Par conséquent, le maintien, voire le développement, de certains équipements et activités touristiques implique plus que jamais la formulation des orientations stratégiques partagées.

### **Méthodes**

L'appel à candidatures pour la présente recherche en doctorat CIFRE ouvre la possibilité d'investiguer les conditions d'habitabilité des communes normandes soumises au risque de submersion (et d'inondation). Il convoquera différentes méthodes selon les phases d'avancement :

- Réaliser une synthèse de la littérature critique et éclaircir le cadre conceptuel et disciplinaire (recherche pluridisciplinaire).
- Identifier des critères caractérisant les notions de santé et de bien-être à travers l'analyse des outils de la planification urbaine (consultation des acteurs, élus et ambassadeurs).
- Analyser les tissus urbains, leur morphologie, densité, formes d'habitat, équipements.
- Comprendre les phénomènes physiques qui déterminent le risque de submersion marine dans les territoires choisis à travers un ensemble d'indicateurs sélectionnés.
- Mener une enquête de terrain sur les acteurs de la gestion urbaine (élus, agents d'urbanisme, architectes, etc.) à travers questionnaires et interviews (à préciser comment les sélectionner, combien et pourquoi, et aussi quel type d'observations et de questions à poser, etc.).
- Participer à l'élaboration des scénarios de transformation dans les communes concernées par la thèse, et mesurer leurs effets sur les critères de santé et de bien-être.

## **Articulation**

La thèse se compose de trois enjeux principaux.

> Une première partie aura pour objectif de : 1. clarifier le cadre conceptuel et réaliser une synthèse interprétative de la littérature critique au regard des enjeux contemporains ; 2. établir une « cartographie » des acteurs et des concepts qu'ils convoquent dans de différents champs disciplinaires d'application autour de la notion de bien-être ; 3. identifier ou produire des indicateurs par rapport à l'évaluation des conditions d'habitabilité du territoire.

> Une deuxième partie analysera les territoires de Villerville et Yport sous le prisme de leur potentiel en matière de développement touristique soutenable en présence du risque de submersion marine. L'analyse devra comprendre comment les formes du tourisme participant à la recomposition urbaine. La compréhension des facteurs qui contribuent, d'une part, au développement du cadre de la qualité de vie et, d'autre part, à leur rapport avec l'aléa climatique sera développée à travers l'étude d'un répertoire choisi de différents types d'action d'aménagements réalisés ou en projet qui traitent de cette relation.

> Une troisième partie sera dédiée à une scénarisation des différentes hypothèses d'intervention sur l'existant, à l'identification des formes de résilience de la côte. L'objectif des scénarios est de révéler les caractéristiques du territoire en devenir et d'accompagner les pratiques de la conception architecturale et urbaine dans l'objectif d'expérimenter d'autres manières de fabriquer la ville de concert avec les habitants populations concernées, les acteurs de la planification et les concepteurs professionnels.

## **ENCADREMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

Le/la doctorant.e sera encadré.e par Bruno Proth (professeur HDR à l'ENSA Normandie) et par Valter Balducci (professeur à l'ENSA Normandie).

Le/la doctorant.e sera basé.e au siège de l'entreprise VE2A à Rouen et dans le laboratoire ATE au sein de l'ENSA Normandie. Les moyens matériels mis à disposition du/de la doctorant.e par l'entreprise VE2A et par le laboratoire de recherche ATE (École Doctorale ED 556) sont :

- deux jours et demi de travail au sein de l'entreprise, avec mise à disposition d'un poste de travail et d'un ordinateur ;
- deux jours et demi de travail au sein de l'Unité de recherche ATE, de l'ENSA Normandie avec mise à disposition d'un poste de travail dans la salle dédiée aux doctorants ; participation à des formations à la recherche ; encadrement par une équipe d'enseignants.

Après validation de l'ANRT, le financement sera assuré à 100% pour une durée de 3 ans.

Le doctorat débutera le 1er novembre 2023.

## **PROFIL RECHERCHÉ**

- Diplôme d'architecte ou supérieur
- Intérêt pour les sujets concernant les questions urbaines, territoriales et paysagères
- Intérêt pour le développement durable et ses trois piliers économie, environnement, société
- Motivation à s'investir dans sur un sujet d'intérêt général
- Bonne maîtrise des méthodes de l'analyse architecturale, urbaine et paysagère, à différentes échelles
- Bonne maîtrise des outils de représentation graphiques : relevés, dessin d'analyse, cartographie, etc.
- Capacité d'organisation et d'autonomie
- Intérêt pour le travail en équipe et pour les approches pluridisciplinaires

Plus d'informations sur les thèses CIFRE : <https://www.anrt.asso.fr/fr/le-dispositif-cifre-7844>

# MODALITÉS DE CANDIDATURE

## *Documents à transmettre*

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation (1 page)
- Portfolio présentant des productions visuelles et cartographiques
- Un écrit personnel : publication, rapport d'étude, rapport de stage, mémoire de Master, mémoire de diplôme supérieur (DSA, DPEA)
- Une note de problématisation de 2 pages (approche théorique / méthodologique) avec références

NB : tous les documents sont à transmettre en format PDF

## *Calendrier*

- Les candidatures sont à transmettre avant le **dimanche 21 mai 2023** à Claire Rosset ([claire.rosset@rouen.archi.fr](mailto:claire.rosset@rouen.archi.fr)) et à Valter Balducci ([valter.balducci@rouen.archi.fr](mailto:valter.balducci@rouen.archi.fr)).
- L'audition des candidats admissibles aura lieu le **jeudi 25 mai 2023 après-midi à Rouen**.
- Dépôt du dossier de candidature (projet de thèse) à l'ANRT : **1<sup>er</sup> juillet 2023**
- Démarrage de la thèse : **début novembre 2023**, après signature de la convention avec l'ANRT

*Pour plus d'informations, contactez Claire Rosset ou Valter Balducci.*

## CONTACT

**Valter Balducci**, professeur - laboratoire ATE

[valter.balducci@rouen.archi.fr](mailto:valter.balducci@rouen.archi.fr)

**Claire Rosset**, ingénieure de recherche - laboratoire ATE

[claire.rosset@rouen.archi.fr](mailto:claire.rosset@rouen.archi.fr)